

**Municipalité de Moudon**



**Préavis n° 57/24  
au Conseil communal**

**Rapport de gestion et comptes 2023**

**Adopté par la Municipalité le 29 avril 2024 (comptes) et le 27 mai 2024 (gestion)**

**Ordre du jour de la séance du Conseil communal : 25 juin 2024**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

Annexés au présent préavis, la Municipalité vous prie de trouver le rapport de gestion pour l'année 2023, ainsi que les comptes qui présentent un solde positif de CHF 176'003.57.

## CONCLUSIONS

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 57/24 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

1. **approuve la gestion de la Municipalité pour l'année 2023 et lui en donne décharge,**
2. **adopte les comptes communaux 2023, avec un excédent de recettes de CHF 176'003.57.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
La syndique :                      Le secrétaire :  
  
C.PICO                                              
A. IMERI

Annexes :      Rapport de gestion 2023  
                    Comptes 2023